ARBITRAGE

COMMISSION DES ARBITRES

Les décisions administratives portant sur un arbitre de District peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.
Les décisions administratives portant sur un arbitre de Ligue peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION D'APPEL de la LIGUE.
Les décisions administratives portant sur un arbitre Fédéral peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION SUPERIEURE D'APPEL.
L'appel doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.
Les contestations des décisions concernant les réserves techniques relatives à l'application des lois du jeu, prises par la Commission sont examinées par la Section Lois du Jeu de la Commission Régionale de l'Arbitrage.
Les autres décisions des C.R.A. et C.D.A. sont insusceptibles d'appel et sont contestables devant les juridictions administratives conformément aux dispositions du Code du Sport. En effet, ces décisions sont susceptibles de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs de CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R.141.5 et suivants du Code du Sport

Réunion plénière du Vendredi 08 Mars 2024

Présents : Ms. Jean Daniel COLLEMAN (Président), Fouad BOUAISS, Loïc DE CASTRO SILVA, Emile ROUIRE, Chaïb KINNOUS, Akim BEN AISSA, Mohamed EZKIYOUH, Mourad ZEGHLI, Adil MOURABIT, Mme Sarah SPALACCI, & Mme Sabah BADJI.

Excusés : Ms. BEN MALEM Abdellatif, MAKECHOUCHE Youssef, VAN MEEL Alan

Assistent : Mrs BAFFIER Bruno, MARQUIER Gérard, EL FIGHA Aziz, CONSTANTIN Nicolas, VASSE Guillaume, MOKADMI Amir, MOKADMI Hafid, ZENASNI Ramdan, BEN MALEM Mohamed, M'HAYA Nabil, M'HAYA Youssef, MASSOUAB Rayan, BOUSBAA Amir, CHANCHOU Nicolas, LOUNISSA Rafik, EL OUARYAGHLY Soufian, GUIMONNEAU Clément, EL HASSOUNI Nordine, GARCHI Ouadi, MAZEROI Luc, ZAÏM Rachid, ROSIC Ivan & FAREL Dany

PROCHAINE CDA 15 MARS 2024 18h30

Nous venons d'apprendre le décès de Monsieur Jean Pierre Soler, Président du club de Camaret.
L'ensemble des membres de la CDA expriment leurs plus sincères condoléances à ses proches et sa famille.

secretariat@grandvaucluse.fff.fr
1279, Rte de Bel Air - 84144 Montfavet Cedex
04.90.80.63.00

Une minute de silence à sa mémoire a précédé l'ouverture de la réunion.

IMPORTANT ! CUMUL DE MATCHS DANS LE WE

La CDA tient à attirer l'attention des arbitres sur une situation qui s'est produit ce week-end.
Malgré l'accord de la DTA et votre décharge signée afin d'officier sur plus de deux matchs par week-end la CDA vous demande de ne pas faire deux centres d'affilée (13h et 15h avec absence de l'arbitre de 15h) comme cela a été le cas le dimanche 21 janvier 2024.
La seule et unique attitude à adopter dans ce cas de figure, en cas d'absence d'officiel, et cela quel que soit les équipes en présence, est le tirage au sort pour désigner un « bénévole » dûment licencié et d'établir un rapport à adresser au District dans les 24h00.

. RAPPEL AUX ARBITRES :

Pensez à enregistrer et valider vos rapports sur le compte FFF, trop d'oublis encore à ce jour.
Les arbitres convoqués en commission de discipline ou appel disciplinaire, peuvent demander à être assistés par un membre de la CDA. Il leur suffit d'envoyer un mail dès connaissance de la convocation au secrétariat du district qui transmettra.

TERRAINS IMPRATICABLES : *Nous rappelons aux arbitres, que même si la priorité est de mener les rencontres à leur terme, il est de votre devoir de prendre en compte la préservation des terrains.*
En cas de doute sur la praticabilité de l'aire de jeu, vous ne devez pas débuter la rencontre, établir et envoyer votre rapport si possible avec photos.

RAPPEL PEREQUATION : *La CDA rappelle que les frais d'arbitrage sont réglés via la péréquation, qu'en aucun cas (sauf coupe de France) les arbitres ne peuvent demander à être réglés directement par les clubs.*

RAPPEL NUMERO CONTRAIREMENTS 06 73 86 35 55

AVIS IMPORTANT AUX CLUBS :
La CDA peut répondre favorablement (dans la mesure du possible) à vos sollicitations concernant vos demandes spécifiques d'arbitres, dans la mesure où celles-ci nous parviennent au plus tard le lundi précédent la rencontre.
Merci de votre compréhension

AVIS IMPORTANT CLUBS ET ARBITRES

Mesdames, Messieurs les arbitres,
Il a été constaté que certains licencié(e)s participaient à des rencontres organisées par la FFF, la Ligue ou le District, portant des signes distinctifs religieux.
Nous vous rappelons :
*La **Fédération Française de Football** interdit par l'article 1er de ses Statuts :*
« Tout port de signe ou tenue manifestant ostensiblement une appartenance politique, philosophique, religieuse ou syndicale » ainsi que « tout acte de prosélytisme ou manœuvre de propagande », à l'occasion de compétitions ou de manifestations organisées par la fédération ou en lien avec elle.
***Philippe Diallo**, **Président de la FFF**, dans Le Parisien, 11 juin 23 : « Il est clairement interdit de porter le voile en match.*

*Par une décision rendue le 29 juin 2023, le **Conseil d'État** valide la décision prise la **Fédération Française de Football** d'interdire tout signe ou tenue manifestant ostensiblement une appartenance politique, philosophique, religieuse ou syndicale lors des compétitions sportives. Aussi, nous vous demandons de bien vouloir veiller au strict respect cette règle lors des rencontres que vous aurez à diriger.*

Nous savons cette règle parfois difficile à imposer. C'est pourquoi nous avons aussi demandé aux Présidentes et Présidents de clubs de faire respecter la Loi et les règlements en vigueur dans notre sport par tous leurs licencié(e)s.
Nous vous remercions de votre attention et vous prions de croire en toute notre considération sportive

Lecture et approbation PV du 08 Mars 2024

- *PV approuvé à l'unanimité*

COURRIERS OFFICIELS :

- **Monsieur ROUX Vincent,** Reçu votre courriel, lu pris note, transmis pôle désignations
- **Monsieur DESOLA Cédric,** Reçu votre courriel, lu pris note, la CDA vous souhaite un prompt rétablissement
- **Monsieur JAMALI Rayan,** Reçu votre courriel, lu pris note
- **Monsieur CHELLAH Mehdi,** Reçu votre courriel, lu pris note, transmis au service comptabilité
- **Monsieur AMERKRANE Abdel Ilah,** Reçu votre courriel, lu pris note, transmis au service comptabilité
- **Monsieur DHEM Otmane,** Reçu votre courriel, lu pris note, la CDA donnera suite dans les meilleurs délais
- **Monsieur BARRY Adam,** Reçu votre courriel, lu pris note, transmis au service comptabilité
- **Monsieur KHARMACHE Rayan,** Reçu votre courriel, lu pris note, transmis au service comptabilité
- **Monsieur EL HARANE Walid,** Reçu votre courriel, lu pris note, transmis au service comptabilité
- **Monsieur MALKI SAHOULI Adam,** Reçu votre courriel, lu pris note, transmis au service comptabilité
- **Monsieur HMIMSA Chahid,** Reçu votre courriel, lu pris note, transmis au service comptabilité
- **Monsieur SABIR Ismail,** Reçu votre courriel, lu pris note, transmis au service comptabilité
- **Monsieur GARCHI Ouadi,** Reçu votre courriel, lu pris note
- **Monsieur BELHADRI Yanis,** Reçu votre courriel, lu pris note
- **Monsieur AGBI Aziz,** Reçu votre courriel, lu pris note
- **Monsieur DE CASTRO SILVA Loïc,** Reçu votre courriel, lu pris note
- **Monsieur ARGENTO René,** Reçu votre courriel, lu, pris note
- **Monsieur EL HASSOUNI Abdellah,** Reçu votre courriel, lu, pris note
- **Monsieur RAMY Mostafa,** Reçu votre courriel, lu pris note, transmis au service comptabilité
- **Monsieur ROUIRE Emile,** Reçu votre courriel, lu, pris note
- **Monsieur FATNASSI Balir,** Reçu votre courriel, lu pris note, transmis au service comptabilité
- **Monsieur ROUIRE Emile,** Reçu votre courriel, lu, pris note
- **Monsieur VASSE Guillaume,** Reçu votre courriel, lu, pris note
- **Monsieur DJELASSI Sofian,** Reçu votre courriel, lu, pris note
- **Monsieur GARCHI Ouadi,** Reçu votre courriel, lu, pris note
- **Monsieur AOULAD AHMED Hakim,** Reçu votre courriel, lu, pris note
- **Monsieur MOUSSA Ikan,** Reçu votre courriel, lu, pris note

COURRIERS CLUBS :

- **U.S. AUTRE PROVENCE,** Reçu votre courriel, lu, pris note, la CDA donnera suite dans la mesure du possible
- **FCF MONTEUX,** Reçu votre courriel, lu, pris note, la CDA donnera suite dans la mesure du possible
- **SAINT DIDIER ESPERANCE PERNOISE,** Reçu votre courriel, une réponse vous a été adressée par mail
- **AS PILOLENCOISE,** Reçu votre courriel, lu, pris note, la CDA donnera suite dans la mesure du possible
- **ESPERANCE GORDIENNE,** Reçu votre courriel, , lu, pris note, une réponse vous sera donnée rapidement

COURRIERS COMMISSIONS :

- **DGV Discipline,** Reçu votre courriel concernant la suspension de l'arbitre, lu, pris note
- **DGV Compétitions,** Reçu votre courriel nous informant que le week-end du 30 & 31 mars auront lieu les ¼ de finale de toutes les coupes jeunes et de nombreux match de championnat en retard, ainsi que les 1 & 8 mai, pris note.

COURRIERS LIGUE :

- **LIGUE MEDITERRANNEE COMPETITIONS,** Reçu votre courriel concernant la coupe méditerranée, lu, pris note
- **LIGUE MEDITERRANNEE IR2F,** Reçu votre courriel, lu, pris note

COURRIERS DIVERS :

- **MINISTERE DES ARMEES,** Reçu votre courriel, lu, pris note, la CDA donnera suite dans la mesure du possible

TUTORAT :

Pour toute demande de tutorat, merci d'adresser une candidature à la CDA

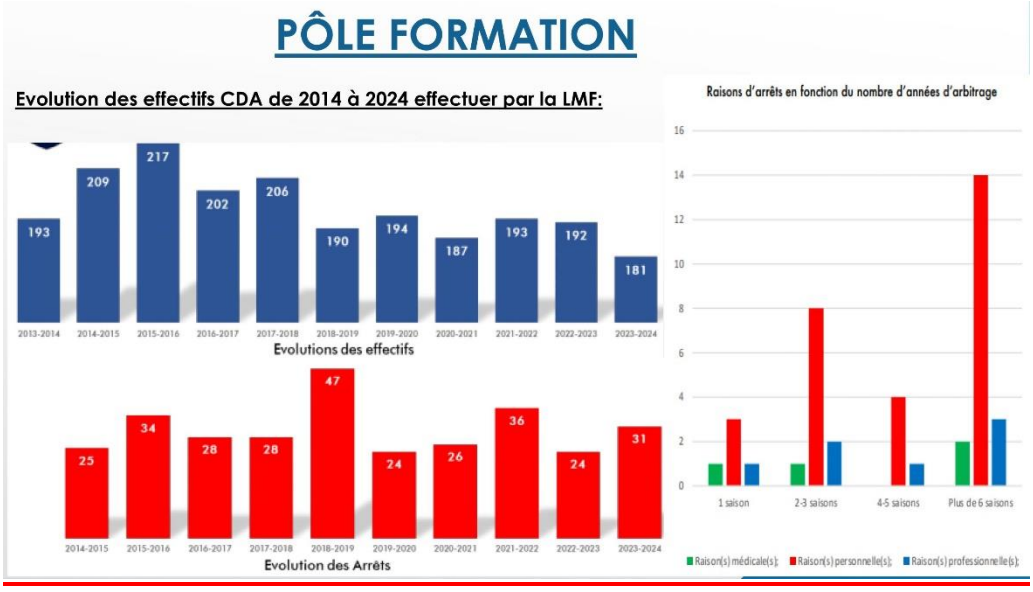

Formation Initiale en Arbitrage

Objectif fin de saison 2023/2024 :

FIA Octobre
11 Arbitres Validé

FIA Novembre
10 arbitres Validé

58 Nouveaux Arbitres

FIA Février & Mars
29 Arbitres en formation

Classe Arbitrage College J.Roumanille
8 Arbitres en formation

SUIVIE DES ARBITRES STAGIAIRES

24
Arbitres Stagiaire

116
Tutorats

20
Stagiaires Validé
(5 Stagiaires depuis janvier)

Pôle Jeune Arbitre District

Promotion accélérée en catégorie sénior:

- ABERKANE MOHAMED
- AUBERT ADRIEN
- ALVES TONY
- BELHADRI YANIS
- BOUAISS AMINE
- EL KADI NAWFAL
- MRIOUH CHADI

→ CATÉGORIE SÉNIOR

PÔLE CANDIDATS LIGUE

10 Arbitres sélectionner en début de saison

5 réussites au probatoire CDA

4 Réussites à l'examen final

Arbitres admis à l'examen ligue:

- ✓ Rayan MASSOUAB
- ✓ Alan VAN MEEL
- ✓ Luca HOORNAERT
- ✓ Yanis BENDOUMA

Pôle observation Arbitres Séniors :

Pôle observation Arbitres Séniors :

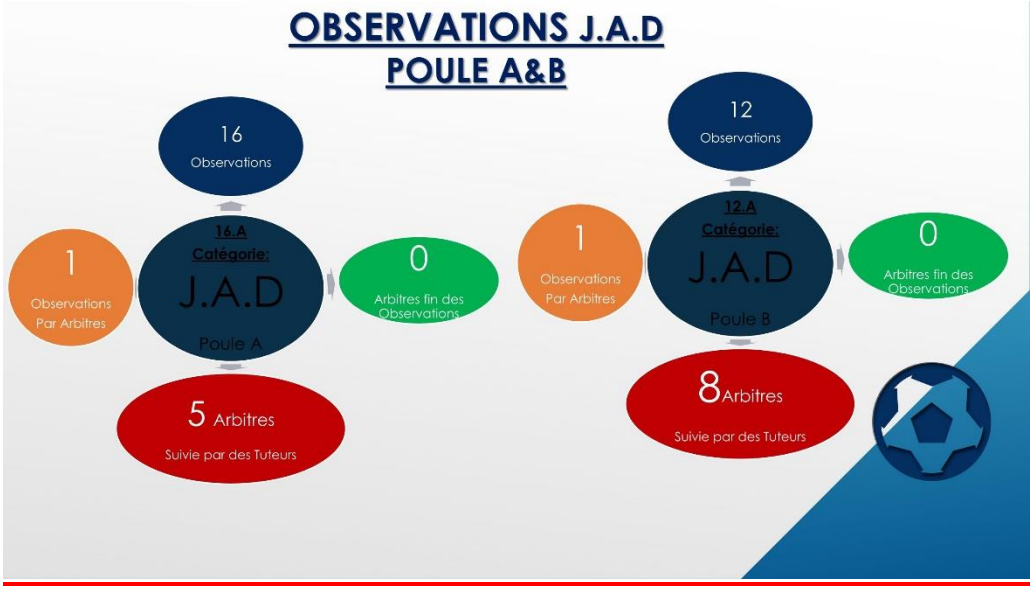
OBSERVATIONS J.A.D
POULE A&B
16
Observations
16.A
Catégorie:
J.A.D
Poule A
1
Observations
Par Arbitres
0
Arbitres fin des
Observations
5 Arbitres
Suivie par des Tuteurs
12
Observations
12.A
Catégorie:
J.A.D
Poule B
1
Observations
Par Arbitres
0
Arbitres fin des
Observations
8 Arbitres
Suivie par des Tuteurs

Pôle Désignation

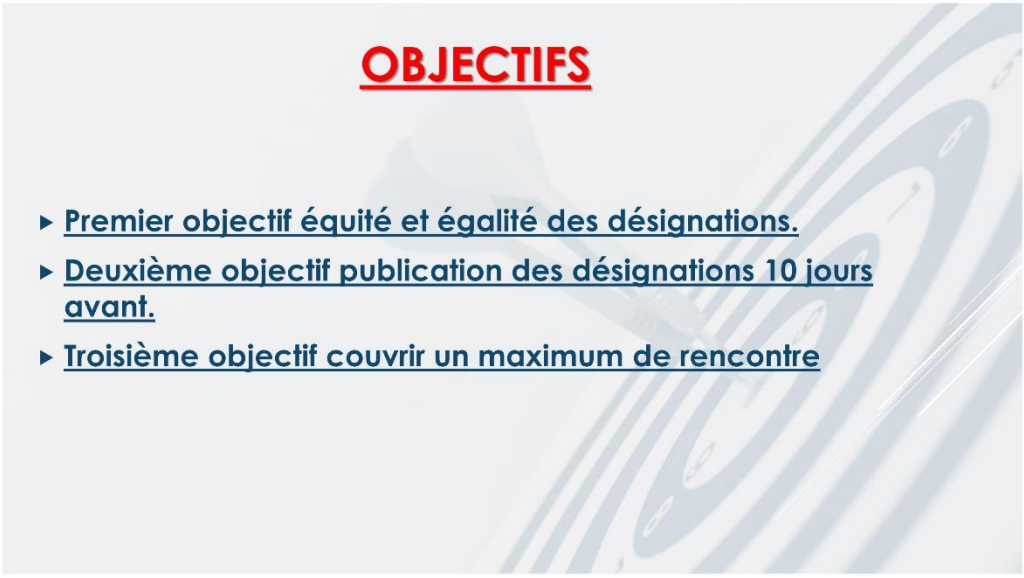
OBJECTIFS
Premier objectif équité et égalité des désignations.
Deuxième objectif publication des désignations 10 jours avant.
Troisième objectif couvrir un maximum de rencontre

BILAN DES DÉSIGNATIONS SÉNIORS

Légende :

- Maximum de matchs effectuer par un arbitre
- Minimum de matchs effectuer par un arbitre

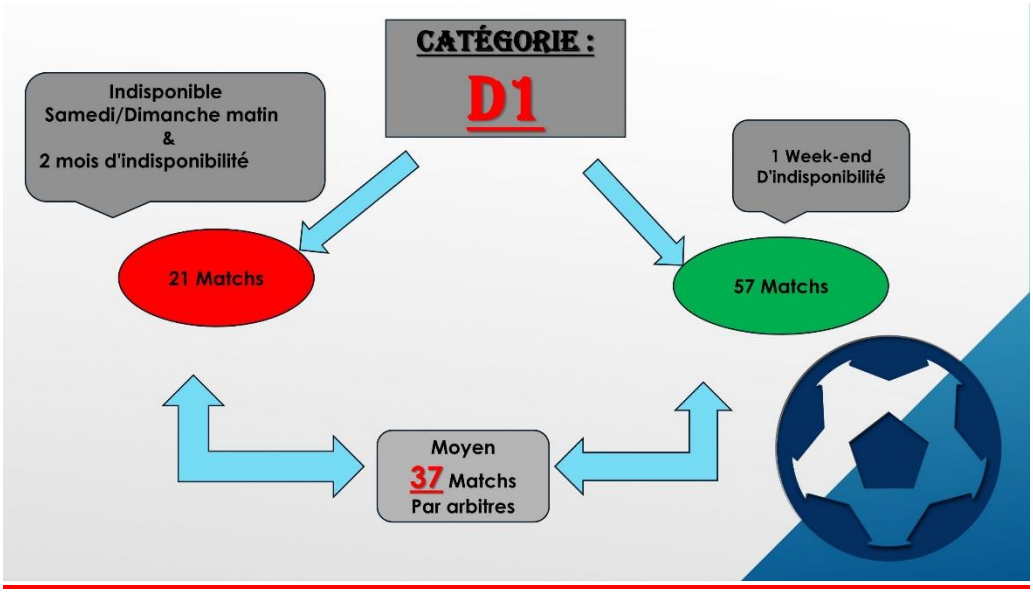

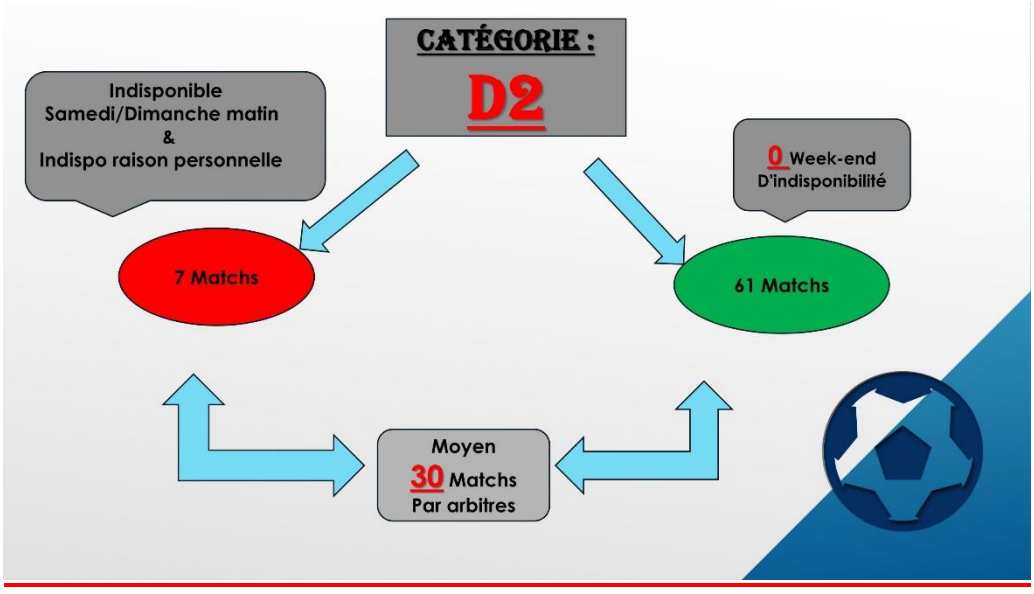

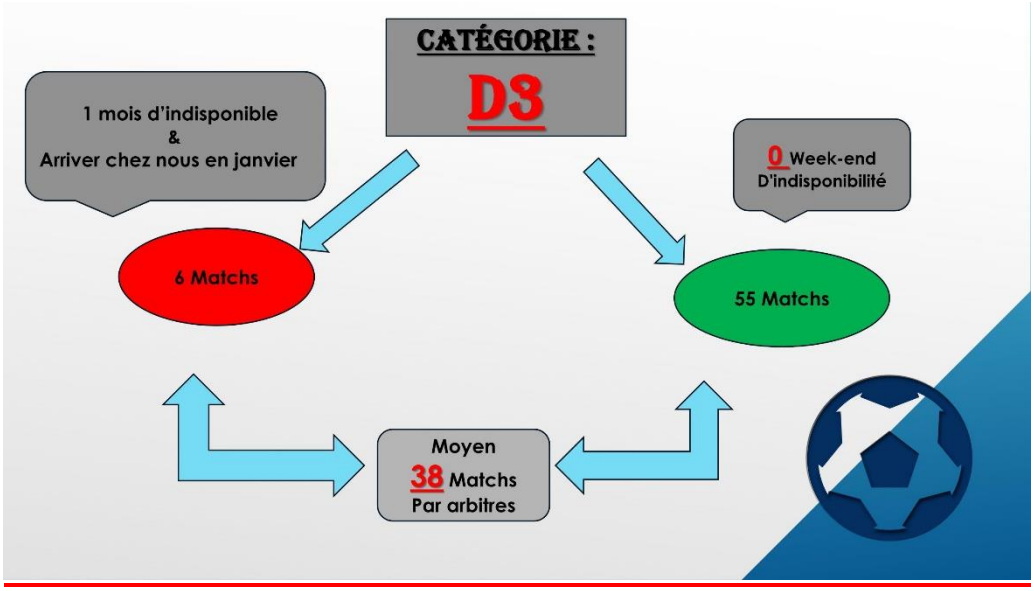
CATÉGORIE :
D3
1 mois d'indisponible
&
Arriver chez nous en janvier
0 Week-end
D'indisponibilité
6 Matchs
55 Matchs
Moyen
38 Matchs
Par arbitres

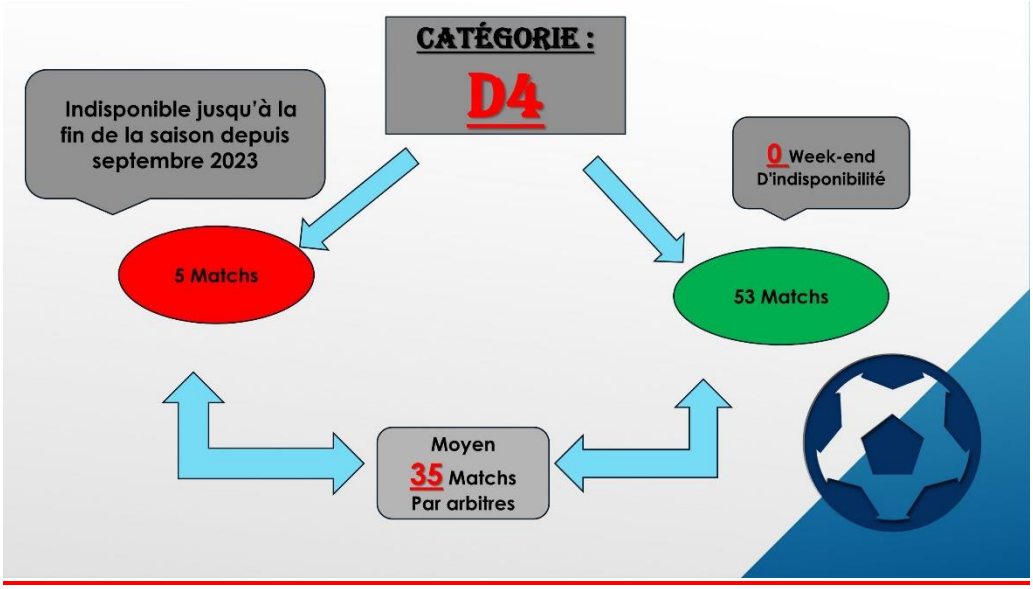
CATÉGORIE :
D4
Indisponible jusqu'à la
fin de la saison depuis
septembre 2023
0 Week-end
D'indisponibilité
5 Matchs
53 Matchs
Moyen
35 Matchs
Par arbitres

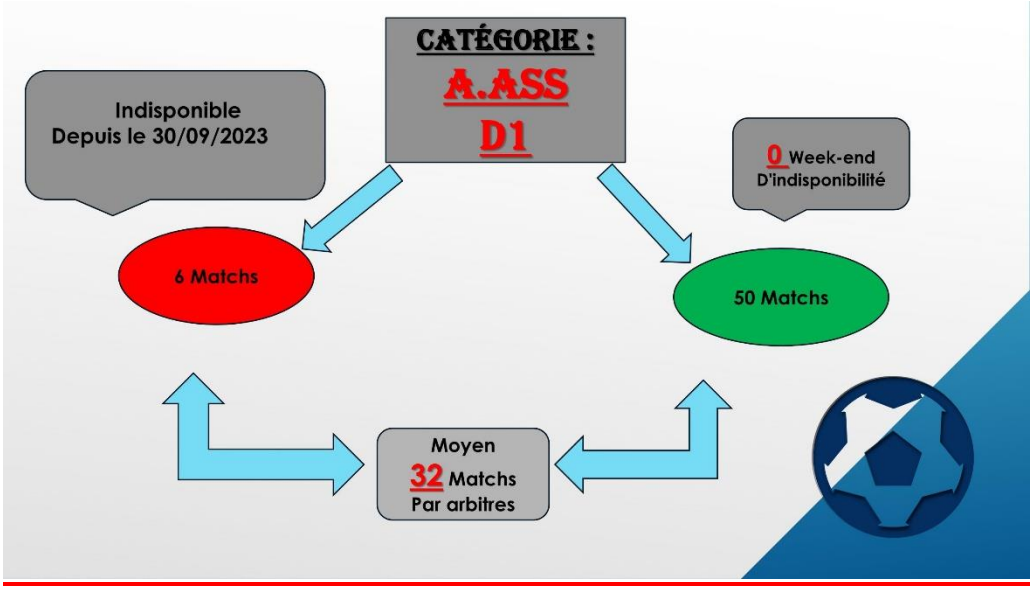
CATÉGORIE :
A.ASS
D1
Indisponible
Depuis le 30/09/2023
0 Week-end
D'indisponibilité
6 Matchs
50 Matchs
Moyen
32 Matchs
Par arbitres

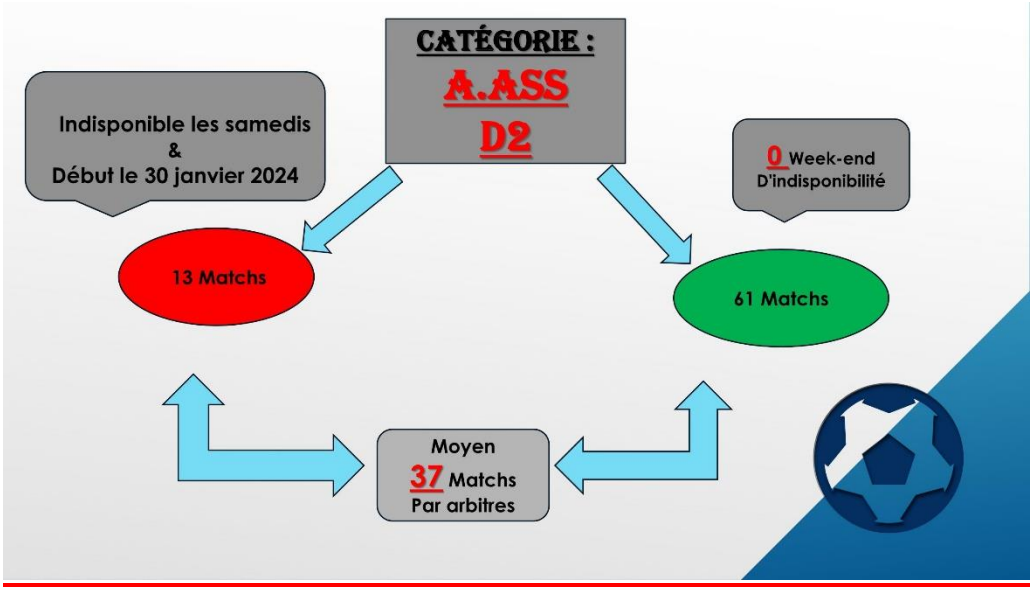
CATÉGORIE :
A.ASS
D2
Indisponible les samedis
&
Début le 30 janvier 2024
13 Matchs
0 Week-end
D'indisponibilité
61 Matchs
Moyen
37 Matchs
Par arbitres

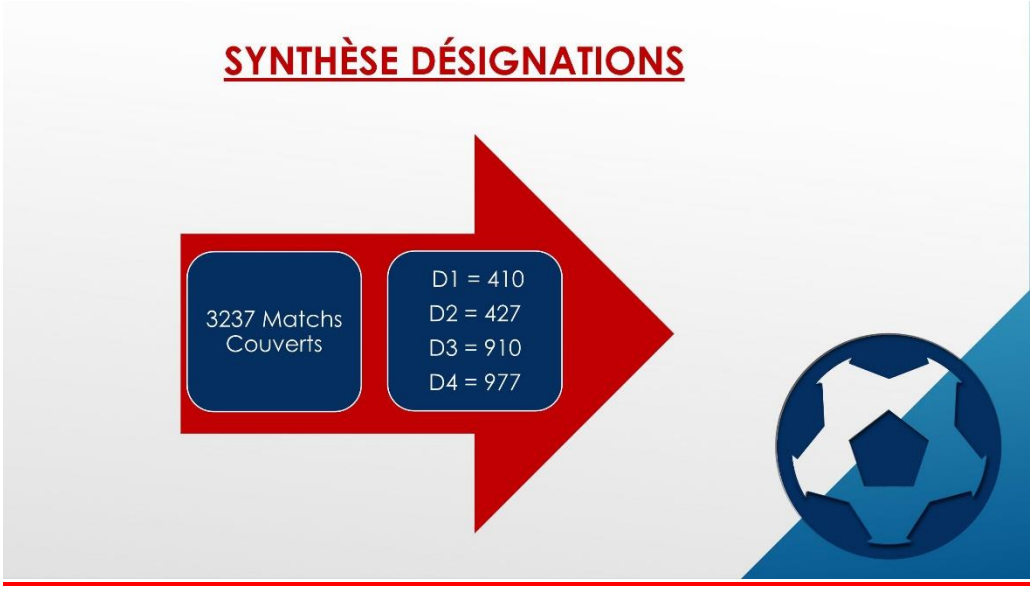
SYNTHÈSE DÉSIGNATIONS
3237 Matchs
Couverts
D1 = 410
D2 = 427
D3 = 910
D4 = 977

COMMISSION DE DISCIPLINE
President :
Mr.Chaïb KINNOUS

SYNTHÈSE

23 Dossiers en instruction

- 21 Traités

4709 Dossiers traités

- Jaune / Rouge / Rapports

Environ 378 Cartons Rouge

23 Dossiers recu sur convocation

- Dossiers Simple

PROJET CAMERA EMBARQUÉE

Mise en place d'un Règlement

Expérimentation sur plusieurs rencontres :

- Quart de final CGV
- Quart de final CGV
- Huitième de final Coupe Ulysse Fabre
- Huitième de final Coupe Ulysse Fabre

PROTOCOLE D'AVANT MATCH :

Protocole Avant-Match, protocole de partenariat

Suite à la table ronde des arbitres, il est proposé un protocole d'avant-match qui va être mis en place dans les championnats seniors D1 et D2 et servira de pilote en vue d'une généralisation dans les saisons à venir.

Licenciés concernés : les 3 arbitres, les 2 présidents ou dirigeants, les 2 coachs et les 2 capitaines.

Lieu et temps : l'idéal se situe autour d'un café, avant le match et même le vestiaire, de façon détendue, à bâtons rompus, avec une libre expression afin que tout le monde puisse s'exprimer, sur une durée maximale de 10 minutes.

Objectif : apprendre à se connaître, considérer l'humain avant la fonction, créer un partenariat entre les 3 parties (club recevant, club visiteur et trio arbitral), amorcer un dialogue.

Moyens : se présenter et essayer de s'appeler par les noms (monsieur untel, et pourquoi pas les prénoms si le courant passe bien), se montrer ouvert au dialogue, expliquer que tout le monde (joueurs, éducateurs, dirigeants ou arbitres) est là par passion, peut se tromper mais que ça n'induit pas de la malhonnêteté….

Sujets à aborder :

- sur le terrain : la violence, le racisme, les insultes, le comportement du banc, certaines lois du jeu, le foot pro et ses dérives, la var qui n'abolit pas toute erreur, gestes de fairplay (comme relever son adversaire au sol)….

- hors terrain : les insultes, les propos racistes et ses conséquences, la police des terrains….

Délégués : dans les cas où un délégué est désigné sur la rencontre, il participe à la réunion d'avant match.

Retour après-match : les acteurs concernés par ce protocole sont invités à faire remonter toutes les informations nécessaires à l'amélioration de cette organisation mais également si celui-ci a été effectué ou non et pour quelles raisons.

Concernant le protocole, il est demandé à l'ensemble des acteurs concernés, un retour par mail de votre expérience, avec éventuellement les points à améliorer.

ARBITRES BENEVOLES :

- ***La CDA rappelle que toute personne devant officier en qualité d'arbitre central ou assistant, doit présenter (en l'absence d'une licence validée par la ligue) au minimum une pièce d'identité et un certificat médical.***

CONTRÔLES :

La CDA rappelle que les contrôles seront effectués de façon inopinée, qu'une stricte application des règlements devra être respectée, toute personne se rendant coupable d'un manquement à l'éthique sportive, (divulgation d'un contrôle par tout moyen que ce soit) se verra appliquer les sanctions prévues au règlement intérieur.

Les montées et descentes seront conformes au règlement intérieur et proportionnelles au nombre d'arrivées avec des descentes en cascade par catégorie.

Questions diverses :

Les arbitres présents ont félicité la CDA pour le travail accompli, le recrutement et la formation des nouveaux arbitres.
Satisfaits que la CDA soit à l'écoute et à la disposition des arbitres.
Les arbitres disponibles ont signé la décharge afin de pourvoir officier plus de 2 matchs dans le Week-End.
Ceux qui souhaitent officier plus de 2 matchs par week-end sont priés de nous retourner dans les meilleurs délais la décharge en bonne et dû forme.
Rappel, vous ne pouvez pas faire deux matchs au centre d'affilé
Exemple : Vous officiez en lever de rideau à 13h00, le central est absent à 15h00, vous ne devez pas officier au centre pour ce 2ème match.
La CDA rappelle que les CDA se déroulent tous les vendredis soir au DGV et que nous sommes à votre écoute et seront attentif à toute information susceptible de faire évoluer l'arbitrage.
La CDA remercie les référents par catégorie d'avoir fait remonter les informations concernant les doléances des arbitres.

Le Président lève la séance à 21h15